

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE GYMNASTIQUE

(FONDÉE EN 1881)

XIII Championnats du Monde de Gymnastique

DE LA F. I. G.

ORGANISÉS À ROME

28 - 29 - 30 JUIN - 1 JUILLET

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Federation Internationale de Gymnastique

Comité Directeur

Président:

M. le Comte GOBLET D'ALVIELLA, Bruxelles (Belgique)
51, Rue de la Loi

Vice-Présidents:

M. ROY E. MOORE, New York City (U.S.A.)
100, Warrenstreet

M. J. H. F. SOMMER, Dordrecht (Pays-Bas)
336, Singel

M. CESARE MARCHISIO, Roma (Italie)
33, Via della Ferratella

Secrétaire Général et Trésorier:

M. CHARLES THOENI, Geneve (Suisse)
88, route de Lyon

Membres Conseillers:

Dr. WALTER KOLB, Frankfurt A/M. (Allemagne)
Oberbürgermeister der Stadt

M. KLAS THORESSON, Lidingsö près Stockholm (Suède)
Murastigen 1

Président du Comité technique masculin:

M. ERNEST MAURER, Horgen, Zürich, (Suisse)

Président du Comité technique féminin:

Mme LIISA ORKO, Helsinki (Finlande)
No. 10 Pihlajatie

Comité technique

Commission exécutive masculine

Président:

M. ERNEST MAURER, Horgen, Zürich (Suisse)

1. Vice-Président:

M. PIERRE HENTGES, Luxembourg
92, Bd. Stalingrad

Autorités F. I. G.
Comité technique
Fédérations

ÉPREUVES MASCULIN
Participation
Inscription
Droit de garantie

Concours - Division
et durée
Jury
Président du Jury
Bureau du Jury
Jury d'appel

Dispositions spéciales
Ordre du concours
Jugement
Pointage
Les bases du pointage

Barème
Classement
Récompenses
Exercices imposés
Exercices au sol

Barre fixe
Barres parallèles

Anneaux
Cheval-à-argons
Barème cheval-à-argons
Horaire du concours

Ordre de travail
Exercices imposés
Exercice au sol

Barres à hauteurs
inégales
Poutre

Saut du cheval en
travers
ÉPREUVES FÉMININE
Participation
Programme

Concours par équipes
Concours individuel
Horaire
Gabarit et dimensions

Genre d'exercices
à exécuter
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

2. Vice-Président:

M. HENRI BODDAERT, Ostende (Belgique)
31, av. Pieters

Secrétaire:

Dr. IVKO PUSTISEK, Beograd (Yougosl.)
Proletarska Brigade ul. 2 a

Membres:

M. NICOLAS MIRONOV, Moscou 69 (U.R.S.S.)
c/o Comité de Culture Physique et des Sports auprès du Conseil des Ministres
Skatertnyi 4

M. MARIUS REGNIER, Puteaux, Seine, (France)
23, rue Auguste Blanche

M. VAINO LAHTINEN, Helsinki (Finlande)
12, Simonkatu

Pour les Championnats du Monde 1954 à Rome:

M. GINO ULIVI, Roma (Italie)
Circonvallazione Trionfale No. 55

Comité technique

Commission exécutive féminine

Présidente:

Mme LIISA ORKO, Helsinki (Finlande)
No. 10 Pihlajatie

1e Vice-Présidente:

Mme VALERIE HERPICH, Budapest XII (Hongrie)
No. 25, Krisztina Krt

2e Vice-Présidente:

Mme MILICA SEPA, Beograd (Yougoslavie)
Deligradska No. 30/1

Secrétaire:

Mme BERTHE VILLANCHER, Bourg, Ain, (France)
No. 36, rue Charles Robin

Membres:

Mme ANDREINA GOTTA, Roma (Italie)
No. 44, Via Federico Cesi

Mme STINA HAAGE-LJUNGGREN (repr. Suède), Bruxelles (Belgique)
No. 101, rue Brillat Savarin

Mme KATHE WIESENBERGER, Wien XV/101 (Autriche)
Goldschlagstrasse 60/12

Fédérations affiliées

1. — AFRIQUE DU SUD. — *South African Gymnastic Union*.
Secrétariat: 213 Escom House, Rissik Street, P.O.B. 961, Johannesburg (Transvaal).
2. — ALLEMAGNE (République fédérale). — *Deutscher Turnerbund*.
Geschäftsstelle: Liebfrauenstrasse 4, Frankfurt A/M.
3. — ARGENTINE. — *Federacion Argentina de Gimnasia*.
Bartolomé Mitre 1165, Buenos-Aires.
4. — AUTRICHE. — *Oesterreichischer Fachverband f. Turnen*.
Blattgasse 6, Wien III.
5. — BELGIQUE. — *Fédération Royale Belge de Gymnastique*.
Prés.: M. le Comte Goblet d'Alviella, Rue de la Loi 51, Bruxelles.
Adr. Secrétariat: Rue de la Limite 46, Bruxelles III.
6. — BRÉSIL. — *Confédération Brésilienne des Sports (Section Gymnastique)*.
Caixa Postal 1078, Rio de Janeiro.
7. — BULGARIE. — *Fédération Bulgare de Gymnastique*.
No. 135 Rue Boris I, Sofia.
8. — CANADA. — *Amateur Athletic Union of Canada - Gymnastic Committee*.
Mr. Jerry Mathisen, Chairman, 2414 Mainstreet, Vancouver B.C.
9. — COLOMBIE. — *Asociacion Colombiana de Gimnasia*.
c/o Dep. de Educacion Fisica del Ministerio de Educacion Nacional, Palacio de los Ministerios, Bogota (Amérique du Sud).
10. — CUBA. — *Federacion de Amateurs de Gimnastica de Cuba*.
c/o M. Troadio Hernandez Gonzales, Apartado de Correos 602, La Habana.
11. — DANEMARK. — *Dansk Gymnastik Forbund*.
Prés.: M. Holger Christensen, Moltkesvej 61, Copenhague.
12. — ÉGYPTE. — *Fédération Egyptienne de Gymnastique*.
13 Kasr el Nil, Le Caire.
13. — ESPAGNE. — *Confederacion Gimnastica de Espana*.
Prés. M. Ramon Garcia Ráez, 46 Calle O'Donnell, Madrid.
14. — ETATS-UNIS (Amérique du Nord). — *Amateur Athletic Union of the U.S.A.*
(Gymnastic Committee) Chairman: Mr. Roy E. Moore, 100 Warrenstreet, New York.
15. — FINLANDE. — *Suomen Voimisteluliitto*.
12 a Simonkatu, Helsinki.
16. — FRANCE. — *Fédération Française de Gymnastique*.
Secrétariat: 15, rue Lafayette Paris IX.
17. — GRANDE-BRETAGNE. — *Amateur Gymnastic Association*.
Secr. Mr. E. A. Simmonds. 55, Holdenhurst Avenue, Finchley, London N. 12.

Autorités F. I. G.
Comité technique
Fédérations

ÉPREUVES MASCULINES
Participation
Inscription
Droit de garantie

Concours - Division
et durée
Jury
Président du Jury
Bureau du Jury
Jury d'appel

Dispositions spéciales
Ordre du concours
Jugement
Pointage
Les bases du pointage

Barème
Classement
Récompenses
Exercices imposés
Exercices au sol

Barre fixe
Barres parallèles

Anneaux
Cheval - arçons
Barème cheval - ar.
Horaire du concours

Ordre de travail
Exercices imposés
Exercice au sol

Barres à hauteurs
inégales
Poutre

Saut du cheval en
travers
ÉPREUVES FÉMININES
Participation
Programme

Concours par équipes
Concours individuels
Horaire
Gabarit et dimensions

Genre d'exercices
exécuter
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

18. — HONGRIE. — *Magyar Országos Torna Szövetség.*
Hold-U No. 1, Budapest V.
19. — INDE. — *Gymnastic Federation of India.*
c/o Mr. Rameschwar Dayal. 96, Babar Road, New Delhi.
20. — IRAN. — *Fédération Iranienne de Gymnastique.*
c/o Tarbiani Badani, Teheran.
21. — ISRAËL. — *Fédération de Gymnastique d'Israël.*
P.O.B. 1526, Tel-Aviv.
22. — ITALIE. — *Federazione Ginnastica d'Italia.*
Foro Italico, Roma.
23. — JAPON. — *Nippon Taiso Kyokai (Gymnastic Federation of Japan).*
4 Chome Surugadai, Kanda, Chiyoda-Ku, Tokio.
24. — LUXEMBOURG. — *Union des Sociétés Luxembourgeoises de Gymnastique.*
Prés. M. Pierre Hentges. 92, av. Stalingrad - Luxembourg.
25. — MEXIQUE. — *Federacion Gimnastica Nacional Mexicana.*
Prés. M. Francisco José Alvarez. Mar Azof 51, Tacuba DF.
26. — NORVEGE. — *Norges Gymnastikk-og Turnforbund.*
Torggatan 2, Oslo.
27. — PAYS-BAS. — *Koninkrijk Nederlandsch Gymnastiek Verbond.*
Mgr. v.d. Weteringstraat 29, Utrecht.
28. — POLOGNE. — *Polska Sekcja Gimnastyki.*
Aleja Roz 7, Warszawa C.I.
29. — PORTUGAL. — *Federação Portuguesa de Ginastia.*
près M. S. A. Marquês.
Praça de Alegri 65, Lisboa.
30. — ROUMANIE. — *Federatia Romana de Gimnastica.*
Strada Vasile Conta 16, Bucaresti.
31. — SARRE (Territoire de la). — *Saarländischer Turnerbund (Fédération de Gymnastique de la Sarre).*
Lambertstrasse 5, Saarbrücken.
32. — SUEDE. — *Svenska Gymnastik Förbundet.*
Kungsholmstorg 6, Stockholm.
33. — SUISSE. — *Société Fédérale de Gymnastique (Suisse).*
(Eidgenössischer Turnverein) Pres.: M. Fridolin Gehrig, Bollwerk 19, Berne.
34. — TCHECOSLOVAQUIE. — *Section de Gymnastique.*
c/o Comité d'Etat pour la Culture Physique et les Sports. Klimenská 1, Prague II.
35. — U.R.S.S. — *Section de Gymnastique de l'U.R.S.S.*
Ministère des Sports, Skatertnyj 4, Moscou.
36. — URUGUAY. — *Federacion Uruguaya de Gimnasia.*
Canelones 978, Montevideo.
37. — YOUGOSLAVIE. — « Partizan », *Savez za Telesno Vaspitanje.*
Terazije 35/III, Beograd.

Consiglio Direttivo della Federazione Ginnastica d'Italia

Presidente:
GINANNI Cav. GUIDO

Vice Presidenti:
GOTTA Dott. Prof. MARIO - QUADRELLI Cav. FERRUCCIO

Consiglieri:
MAGONE Cav. Teofilo - MAGGIOLO Cav. Fortunato - CARLO Comm. Filiberto - OSTI Cav. Carlo - ORSUCCI Cav. Leonetto - PORTALUPI Comm. Angelo - FRATICELLI Cav. Uff. Aristodemo - ULIVI Rag. Cav. Gino.

Sindaci effettivi:
BOCCARDO Sig. Pietro - PIAZZINI Cav. Carlo - PISTONE Cav. Eugenio

Sindaci supplenti:
CARRETTO Sig. Giuseppe - ANGIOLETTI Sig. Aldo

Segretario della Federazione:
RIVA Rag. Cav. Angelo

Cassiere Economo:
ULIVI Rag. Cav. Gino

Direttore Tecnico Nazionale maschile:
DUCA Sig. Carlo

Direttore Tecnico femminile:
GREVI Prof. Cav. Gino

Direttore Giuria Nazionale:
LAY Cav. Giulio

ÉPREUVES MASCULINES
Participation
Inscription
Droit de garantie

Concours - Division
et durée
Jury
Président du Jury
Bureau du Jury
Jury d'appel

Dispositions spéciales
Ordre du concours
Jugement
Pointage
Les bases du pointage

Barème
Classement
Récompenses
Exercices imposés
Exercices au sol

Barre fixe
Barres parallèles

Anneaux
Cheval-arçons
Barème cheval-ar.
Horaire du concours

Ordre de travail
Exercices imposés
Exercice au sol

Barres à hauteurs
inégales
Poutre

Saut du cheval en
travers
ÉPREUVES FÉMININES
Participation
Programme

Concours par équipes
Concours individuels
Horaire
Gabarit et dimensions

Genre d'exercices
exécuter
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

R È G L E M E N T

DES XIII CHAMPIONNATS DU MONDE DE LA F. I. G. ORGANISÉS À ROME LES 28 JUIN - 1^{er} Juillet 1954

EPREUVES MASCULINES

Dispositions générales

- Art. 1. - Suivant la décision prise à Bâle en 1950, les XIII Championnats du Monde auront lieu à Rome du 28 juin au 1^{er} juillet 1954.
- Art. 2. - La participation aux Championnats du Monde est ouverte à toutes les Fédérations nationales affiliées à la F.I.G. depuis au moins six mois avant la date du concours.
L'inscription se fait sur les formules adressées en temps utile, par les soins du secrétaire général de la F.I.G. aux fédérations affiliées.
Les adhésions de principe doivent parvenir au président de la Commission technique (M. Ernest Maurer, Horgen, Suisse) et en même temps au secrétaire général (M. Charles Thoeni, 88, Route de Lyon, Genève, Suisse) 6 mois et l'adhésion définitive aux mêmes adresses au plus tard 2 mois avant le concours (25 avril 1954).
Le Comité directeur de la F.I.G. a fixé un *droit de garantie* de 30 frs. suisses qui sera envoyé en même temps que l'adhésion définitive au secrétaire général (M. Charles Thoeni, Genève). Ce droit reste acquis à la caisse de la F.I.G.
- Art. 3. - La liste définitive des gymnastes participant au Concours sera remise au Président du jury au moment même où le jury aura été formé, au plus tard l'avantveille du concours, à 18 heures. Elle mentionnera les noms et prénoms, la date et le lieu de naissance de chaque gymnaste. Cette liste doit être accompagnée des licences de la F.I.G., dûment remplies et signées. Dès remise de cette liste, aucun changement ne sera permis à la composition de l'équipe, sauf en cas de force majeure, dûment constaté par le bureau du jury dont la décision est sans appel.
- Art. 4. - Les gymnastes doivent avoir 18 ans révolus au cours de l'année du concours, être de la nationalité qui les délègue et faire partie d'une société affiliée. La F.I.G. n'admet comme concurrents que des gymnastes amateurs (voir l'art. 25 des statuts).
- Art. 5. - Les concurrents et les juges se doivent en premier lieu aux épreuves du concours; ils ne peuvent accepter d'autres charges que lorsque leurs engagements de ce chef seront accomplis.

EPREUVES MASCULINES
Participation
Inscription
Droit de garantie

Concours - Division
et durée
Jury
Président du Jury
Bureau du Jury
Jury d'appel

Dispositions spéciales
Ordre du concours
Jugement
Pointage
Les bases du pointage

Barème
Classement
Récompenses
Exercices imposés
Exercices au sol

Barre fixe
Barres parallèles

Anneaux
Cheval-arçons
Barème cheval-ar.
Horaire du concours

Ordre de travail
Exercices imposés
Exercice au sol

Barres à hauteurs
inégales
Poutre

Saut du cheval en
travers
ÉPREUVES FÉMININES
Participation
Programme

Concours par équipes
Concours individuels
Horaire
Gabarit et dimensions

Genre d'exercices
exécuter
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

Art. 6 - Au concours par équipes, chaque nation peut engager une équipe de 8 gymnastes au maximum et 6 au minimum.

Les nations qui ne désirent pas faire inscrire une équipe complète, ont la faculté de présenter 1 à 3 gymnastes participant à titre individuel, comme gymnastes isolés. Toutefois, pour pouvoir être inscrits au palmarès, par engin, ces gymnastes devront avoir totalisé, sur l'ensemble des épreuves, 80% du maximum des points. Au concours, les gymnastes isolés formeront un ou plusieurs groupes (équipes), ou bien ils seront adjoints à un autre équipe. L'ordre de passage à chaque engin se fera pour eux, soit par arrangement à l'amiable, soit par tirage au sort, mais de manière à éviter toute perte de temps.

Art. 7 - Chaque équipe et les gymnastes isolés sont, pendant toute la durée du concours, sous la direction d'un moniteur hors rang. Les attributions de celui-ci se bornent à conduire et à présenter son équipe devant le jury, d'une épreuve à l'autre.

Avant l'exécution des exercices, le moniteur vérifie si les engins sont en bon état. Au début de l'exercice aux anneaux et à la barre fixe, il peut soulever un gymnaste; pendant l'exécution, il se tient près de l'engin pour prévenir éventuellement un accident, mais ne peut aider à l'exécution des exercices. Ses noms et qualités sont indiqués sur la liste nominative des gymnastes formant l'équipe. Son travail n'est pas taxé. Il est l'intermédiaire entre le jury et l'équipe.

Art. 8 - Le concours comprendra 12 épreuves, soit un exercice imposé et un exercice à volonté à chacun des engins suivants:

Barre fixe
Barres parallèles
Anneaux
Cheval-arçons
Cheval-sautoir
Sol (mains libres)

Jury

Art. 9 - Chaque nation concurrente nommera comme membre du jury une ou plusieurs personnes, dont la compétence et l'équité sont au-dessus de toute suspicion, et dont elle est responsable. Leurs noms sont à annoncer au président technique en même temps que l'adhésion définitive (25 avril).

Art. 10 - Au moment d'accepter leur charge, les membres du jury s'engagent solennellement sur la formule suivante:

« J'affirme sur mon honneur qu'en ma qualité de juge, je ne me laisserai guider que par l'esprit de loyauté et de dignité sportive, et de juger le travail présenté consciencieusement, sans égard ni à la personne, ni à la nation ».

Les membres du jury se doivent entièrement et exclusivement aux épreuves du concours; ils ne peuvent ni diriger une équipe, ni prendre part aux exercices, ni accepter d'autre charge.

Trente minutes avant l'ouverture du concours, le bureau et les membres du jury, ainsi que les moniteurs seront rassemblés sur l'emplacement des exercices, pour être renseignés sur la rotation des équipes aux différentes épreuves, les changements éventuels, etc.

Art. 11 - Les deux jours qui précèdent le concours, aura lieu le cours pour Jurés qui sera obligatoire pour tous ceux qui sont annoncés pour fonctionner comme juges.

Art. 12 - La répartition des jurés présentés par les nations concurrentes, sera faite par tirage au sort après réception de l'adhésion définitive et des noms des jurés, soit après le 25 avril 1954. La répartition aux différents engins se fera sur les noms des nations. Il y aura un tirage au sort séparé pour le jugement des exercices imposés et des exercices à volonté.

Après cette répartition, les juges sont nommés personnellement par les soins de la commission exécutive, sur proposition de leur fédération. Cette communication sera à remettre par écrit à la commission exécutive au début du cours pour jurés.

Art. 13 - Les membres du jury n'auront droit à aucune indemnité pour frais de voyage et de séjour. La fédération organisatrice examinera cependant la possibilité de prendre à sa charge une partie de ces frais.

Art. 14 - Le Président de la Commission technique exécutive fonctionne en qualité de *Président du Jury*. Il convoquera et installera le jury au jour, à l'heure et au local à déterminer. La Commission technique exécutive constitue également le *bureau du Jury*. Ce dernier nommera un directeur technique et un chef des terrains; il arrêtera et distribuera le travail. Les membres du bureau du jury, ainsi que le directeur technique et le chef des terrains, ne peuvent participer à quel titre que ce soit, aux concours des équipes. Ils sont à la disposition du président du jury, dirigent le bureau des pointages, collaborent à la bonne marche et à la direction des concours. En cas de réclamation, le président de la F.I.G., le président et deux autres membres du bureau du jury, ainsi que le directeur technique, formeront le *jury d'appel*.

Art. 15 - Deux membres du Comité local seront adjoints au jury, pour lui donner les renseignements et l'assistance, dont il pourrait avoir besoin. Des calculateurs, opérant sous la direction du bureau du jury, seront à disposition, pour additionner les chiffres des feuilles de pointage.

Art. 16 - Les feuilles de pointage seront fournies au jury sur le modèle arrêté par la commission technique exécutive.

Art. 17 - Les équipes arrivent et repartent en bon ordre. Tous les juges des épreuves et les équipes prenant part aux concours doivent se trouver à temps sur le terrain et sur les emplacements qui leur auront été désignés.

Art. 18 - Le concours aura lieu en deux parties; la première comprendra les exercices imposés, la deuxième les exercices à volonté.

L'horaire des épreuves suivra l'ordre établi par le plan de travail. L'ordre du travail des équipes et des gymnastes isolés sera déterminé par voie de tirage au sort, après la réception de l'adhésion définitive, soit après le 25 avril. Les équipes qui ont obtenu le plus de points aux Jeux Olympiques de Helsinki 1952, seront réparties, par tirage au sort, aux 3 groupes de la première partie. L'ordre du travail pour les exercices à volonté sera établi de la même manière le 29 juin. Se basant sur les résultats de la première partie du concours, les 6 meilleures équipes seront réparties sur les 2 groupes de la deuxième partie du concours.

Concours - Division
et durée
Jury
Président du Jury
Bureau du Jury
Jury d'appel

Dispositions spéciales
Ordre du concours
Jugement
Pointage
Les bases du pointage

Barème
Classement
Récompenses
Exercices imposés
Exercices au sol

Barre fixe
Barres parallèles

Anneaux
Cheval - arçons
Barème cheval - ar.
Horaire du concours

Ordre de travail
Exercices imposés
Exercice au sol

Barres à hauteurs
inégales
Poutre

Saut du cheval en
travers
ÉPREUVES FÉMININES
Participation
Programme

Concours par équipes
Concours individuels
Horaire
Gabarit et dimensions

Genre d'exercices
exécuter
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

Tous les engins seront occupés en même temps et la succession des engins restera la même pour toutes les équipes.

Art. 19 - Une réunion du bureau du jury, des membres du jury, ainsi que des moniteurs d'équipes, aura lieu deux jours avant le concours, soit le 26 juin.

Dans cette même réunion, les dernières instructions seront données pour la bonne marche du concours. Il y aura une démonstration des exercices imposés et des essais de taxation, pour lesquels des gymnastes seront mis à disposition par le Comité d'organisation; ceux des autres nations pourront y prendre part.

Concours

Art. 20 - N'auront accès au terrain du concours à l'exclusion stricte de toute autre personne, que les membres du jury, les concurrents et leurs chefs techniques (moniteurs), les secrétaires des groupes de jurés, les hommes indispensables pour l'entretien des appareils et du terrain. Les opérateurs et photographes officiels autorisée par le Comité d'organisation, ainsi qu'un reporter officiel par nation, représentant l'organe officiel de la nation concurrente, pourront avoir accès s'ils sont porteurs de cartes spéciales.

Art. 21 - Tout gymnaste quittant son équipe sans autorisation du jury ne pourra y rentrer.

Art. 22 - Au cours des épreuves, il n'est pas permis de substituer un gymnaste à un autre.

Art. 23 - Toute indisposition, tout accident devront être immédiatement signalés par le moniteur et constatés par le médecin de service. Afin de permettre au gymnaste indisposé de se remettre, l'équipe pourra interrompre son travail pendant trente minutes au maximum. Si après ce laps de temps, l'incapacité constatée persiste, l'équipe continuera la compétition et le gymnaste est éliminé.

Art. 24 - Aux engins, tout gymnaste pourra recommencer, sans perte de points, un exercice imposé qu'il juge avoir manqué. Il devra déclarer son intention au jury, avant que les juges n'aient terminé leur pointage. La reprise de l'exercice doit être faite après un temps de repos convenable, mais avant que l'équipe ne quitte l'engin. Seule la seconde exécution est valable. Au cheval-sautoir, tant imposé qu'à volonté, chaque gymnaste a droit à deux exécutions; la meilleure exécution est valable.

L'exercice au sol ne pourra pas être repris.

Les exercices à volonté ne peuvent pas être recommencés, sauf pour le cheval-sautoir.

Les exercices imposés à la barre fixe et aux barres parallèles peuvent être exécutés inversément, soit en totalité, soit partiellement.

L'exercice au sol et celui au cheval-arçon ne peuvent être inversés qu'en totalité.

Le choix du saut au cheval à volonté est complètement libre, soit pour le premier essai que pour le second, mais il ne pourra être identique

au saut imposé. Un barème des difficultés pour ces sauts figurera au code de pointage. Aux barres parallèles, l'usage d'un seul tremplin dur est toléré.

Les gymnastes qui ne totaliseront pas pour l'ensemble des exercices imposés 36 poits (60% du maximum), sont exclus de l'exécution des exercices à volonté.

Art. 25 - La tenue de travail doit être uniforme pour tous les gymnastes d'une nation. Cette tenue peut être modifiée d'une épreuve à l'autre, tout en restant uniforme. Le changement du costume devra se faire sans perte de temps, pour ne pas entraver la bonne marche du concours.

Le travail sans maillot et sans chaussures ni chaussettes, n'est toléré qu'à l'exercice au sol et au cheval-sautoir. Aux autres engins les gymnastes peuvent travailler sans chaussures, tout en portant des chaussettes, et vice-versa.

Art. 26 - Tous les exercices seront exécutés successivement par le gymnastes de la même équipe et non simultanément par plusieurs à la fois. Les exercices à volonté différeront essentiellement des exercices imposés et présenteront une combinaison différente, notamment dans les sorties.

Art. 27 - Aucune nation ne sera autorisée à utiliser ses propres engins. Tous les engins doivent être fournis par le Comité d'organisation. Ce dernier est tenu de se conformer aux dispositions réglementaires, ainsi qu'aux instructions que la commission technique exécutive lui donnera.

Un jeu double d'engins servira à l'entraînement des équipes, quelques jours avant le concours.

La commission exécutive déléguera une ou plusieurs personnes qui vérifieront, en temps utile avant le concours, l'état de ces engins.

Art. 28 - Toute réclamation concernant la participation d'un gymnaste doit être faite par écrit au président du jury au début du concours ou dès que la cause sera connue.

Jugement et pointage

Art. 29 - Aux épreuves artistiques, jugées par appréciation, le jury se composera de quatre juges effectifs et d'un juge arbitre. Ce dernier sera désigné par la commission exécutive.

Les quatre juges effectifs et le juge arbitre se consulteront pour le premier et le deuxième exercice de chaque groupe du concours, afin de trouver un point de départ commun.

Dans la suite, ils travailleront indépendamment l'un de l'autre et ne se consulteront plus, sauf pour des cas exceptionnels (accident, etc.).

Le Comité d'organisation installera un dispositif permettant aux quatre juges effectifs de montrer simultanément au public ou aux concurrents les points que chacun d'eux aura donnés. Les deux notes du milieu seules compteront pour le résultat.

Art. 30 - Le juge-arbitre jugera tous les exercices pour son compte, afin que son pointage puisse être consulté pour rétablir l'accord en cas de divergences non réglementaires entre les notes du milieu des 4 juges effectifs.

Dispositions spéciales
Ordre du concours
Jugement
Pointage
Les bases du pointage

Barème
Classement
Récompenses
Exercices imposés
Exercices au sol

Barre fixe
Barres parallèles

Anneaux
Cheval-arçons
Barème cheval-ar.
Horaire du concours

Ordre de travail
Exercices imposés
Exercice au sol

Barres à hauteurs
Inégales
Poutre

Saut du cheval en
travers
EPREUVES FÉMININES
Participation
Programme

Concours par équipes
Concours individuels
Horaire
Gabarit et dimensions

Genre d'exercices
exécuter
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

Il incombe au juge-arbitre de rétablir cet accord, et si l'accord ne peut se faire, il fera appel au président du jury qui tranchera la question en s'appuyant sur la note et les observations formulées par le juge-arbitre. En principe, toute nation n'a droit qu'à un juge-arbitre, sauf dans le cas, où le nombre des juges-arbitres présentés ne suffirait pas.

Art. 31 - Le président du jury peut exclure et faire remplacer, sur la proposition du juge arbitre, un juge qui ne procède pas de façon correcte.

Art. 32 - Le code de pointage de la F.I.G., édité selon les décisions du congrès de Stockholm 1949, servira de base à la taxation des exercices.

Art. 33 - Tous les exercices sont pointés de 0 à 10 points, par dixièmes de point.

Art. 34 - La note reçue sera établie en divisant par deux le total des deux notes moyennes.

Art. 35 - L'écart entre les deux notes moyennes ne pourra être supérieur à un demi-point, si les deux notes sont au-dessus de 9 points, ni excéder 1 point dans tous les autres cas.

Dès que l'écart dépasse ces limites, les 4 juges s'entendront en consultation avec le juge-arbitre, et si un accord ne peut se réaliser, le président du jury interviendra conformément à l'art. 30.

Art. 36 - Le nombre maximum de points est donc le suivant:

Un gymnaste: 12 épreuves x 10 = 120 points.

Une équipe: 120 x 6 gymnastes = 720 points.

Art. 37 - Le verdict du jury est irrévocable et sans appel, sauf en cas d'erreur matérielle.

Art. 38 - Un double de la feuille de pointage est remis à chaque équipe, si possible immédiatement après le travail à chaque épreuve.

Art. 39 - Les documents concernant l'ensemble du concours seront remis après la proclamation des résultats au président du comité d'organisation aux fins de publication. Finalement, tous les documents seront versés aux archives de la F.I.G.

Classements et récompenses

Art. 40 - CONCOURS PAR EQUIPES - Le classement se fera par l'addition des 6 meilleures notes obtenues à chacun des 12 exercices du concours. La première équipe de ce classement sera proclamée champion du monde et recevra, pour la fédération et pour chaque membre de l'équipe, y compris le moniteur, une médaille en vermeil. La deuxième recevra des médailles en argent, la troisième des médailles en bronze.

CONCOURS INDIVIDUEL A 12 EPREUVES - Le classement se fera par l'addition des points obtenus sur l'ensemble de toutes les épreuves. Le gymnaste classé premier sera proclamé champion du monde et recevra une médaille en vermeil. Le deuxième recevra une médaille en argent, le troisième une médaille en bronze.

CONCOURS INDIVIDUEL PAR ENGIN - Le classement se fera, pour chacun des 6 engins du concours, par l'addition des points obtenus à l'exercice imposé et à l'exercice à volonté.

Le gymnaste classé premier à l'un de ces six classements sera proclamé champion du monde et recevra une médaille en vermeil. Le deuxième recevra une médaille en argent, le troisième une médaille en bronze.

EX-AEQUO - En cas d'ex-aequo pour une place quelconque du classement officiel, les concurrents ou équipes en question obtiendront le même titre et la même médaille.

Art. 41 - La proclamation des résultats et la distribution des récompenses sera une cérémonie solennelle, qui se déroulera en présence de tous les gymnastes, des délégués des nations, des membres du jury, des membres du comité d'organisation et de la population.

Art. 42 - Dans tous les cas non prévus par ce règlement, le bureau du jury comme mandataire du Comité technique décidera sans appel. Des modifications au présent règlement peuvent être décidées par la réunion des délégués techniques à une majorité de deux tiers.

Texte des exercices imposés

1. Exercice au sol

De la station droite,

1. s'élever sur les pointes des pieds en élançant les bras en arrière, les élançant en avant pour sauter en tournant en arrière, corps et jambes fléchis (salto arrière), à la station fléchie;
2. élançant les bras en avant et en haut pour tourner en arrière par l'appui tendu renversé à la station légèrement fléchie puis tendue bras en avant (flic-flac);
3. fléchir le corps en avant, tomber en arrière en posant les mains au sol pour tourner en arrière à l'appui tendu renversé passager, fléchir le corps pour poser les pieds à la station écartée latéralement;
4. élever les bras dans le prolongement du tronc, paumes en dedans, redresser le tronc, tourner les paumes en dehors, abaisser les bras latéralement en fléchissant le corps en avant pour poser les mains au sol;
5. s'élever, lentement, corps fléchi, bras et jambes tendus à l'appui renversé, joindre les jambes.
6. Fléchir bras et corps pour poser la tête au sol et basculer en avant à la station tendue, bras en haut, paumes en avant (saut de tête);
7. abaisser le corps à la station horizontale faciale sur jambe gauche, abaisser les bras par en avant pour les élever latéralement dans le prolongement du tronc, paumes face au sol (planche faciale).

Barème
Classement
Récompenses
Exercices imposés
Exercices au sol

Barre fixe
Barres parallèles

Anneaux
Cheval-arçons
Barème cheval-ar.
Horaire du concours

Ordre de travail
Exercices imposés
Exercice au sol

Barres à hauteurs
inégales
Poutre

Saut du cheval en
travers
ÉPREUVES FÉMININES
Participation
Programme

Concours par équipes
Concours individuels
Horaire
Gabarit et dimensions

Genre d'exercices
exécuter
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

8. Redresser le corps et sauter par 1/4 de tour à droite sur jambe droite en croisant les bras en dedans à la station horizontale costale, bras droit en haut dans le prolongement du corps, bras gauche le long du corps, paumes en dedans (planche costale droite).
 9. Tourner à droite autour de l'axe de profondeur à l'appui tendu renversé passager en réunissant les jambes (demi-roue), fléchir les bras et le tronc pour rouler en avant à la station fléchie;
 10. étendre les jambes en élançant jambe droite en avant pour sursauter sur jambe gauche, bras en avant, poser pied droit en avant pour tourner en avant par l'appui tendu renversé à la station tendue, bras en haut, paumes en avant (saut de mains; sursaut et appel peuvent être inversés);
 11. tomber en avant à l'appui manuel et pédestre, élaner les jambes écartées en avant sous les mains à l'appui manuel et pédestre dorsal, jambes jointes (coupé écarté), par sursaut des mains tourner à gauche ou à droite à l'appui facial manuel et pédestre (mouvements sub. 11 souples et coordonnés);
 12. poser jambe gauche fléchie entre les bras, redresser le tronc en étendant jambe gauche, bras en haut, poser pied droit en avant en abaissant les bras latéralement, élaner les bras et la jambe gauche en avant pour sursauter sur jambe droite;
 13. poser jambe gauche en avant, par 1/4 de tour à gauche poser les mains au sol pour tourner à l'appui tendu renversé passager, jambes jointes, par 1/4 de tour à gauche et répulsion des bras, fléchir le corps pour sauter à la station fléchie, bras en avant (rondade; les mouvements 13 peuvent être inversés);
 14. élaner les bras en haut pour tourner en arrière par l'appui tendu renversé à la station légèrement fléchie, et répéter le mouvement 14 (2 fois flic-flac);
 15. sauter sur place, en élançant les bras en haut, à la station mi-fléchie, bras écartés latéralement, station droite.
- Note:* les parties 7, 8 et 9 ne peuvent être inversées qu'en totalité. Tout arrêt est marqué par un tiret.

2. Barre fixe (rec)

De la station latérale faciale, légèrement en arrière de la barre:

1. Sauter à la suspension, prise droite palmaire, gauche dorsale, élaner légèrement en avant et en arrière, élaner en avant très élevé, balancer en arrière à l'appui tendu, 1/2 tour à droite sur bras droit en déplaçant main gauche, les jambes passant au-dessus de la barre à l'appui latéral dorsal, jambe en avant, prises dorsales (entrée couronnée);
2. abaisser en arrière à la suspension mi-renversée dorsale, tourner en arrière et extension du corps sans toucher la barre, pour se rétablir à l'appui dorsal, jambes en avant;
3. abaisser en arrière à la suspension mi-renversée dorsale, passer les jambes sous la barre à la suspension mi-renversée faciale et basculer à l'appui tendu facial;

4. tour d'appui en avant en changeant les prises (palmaires) pour s'établir à l'appui tendu renversé;
5. tourner en avant, environ 3/4 de tour, changer main gauche à la prise dorsale, croiser main droite sous main gauche à la prise palmaire, balancer en avant avec 1/2 tour à gauche pour s'établir à gauche en reprenant les prises dorsales à la suspension tendue, balancer en avant à la suspension mi-renversée;
6. basculer à l'appui tendu renversé en changeant à la prise palmaire, un tour en avant au même appui;
7. 1/2 tour à droite sur bras droit en déplaçant main gauche en prise dorsale, un tour en arrière au même appui;
8. croiser main droite par dessus main gauche, élaner en avant en prise croisée, 1/2 tour à droite sur bras droit pour s'établir à l'appui tendu renversé en déplaçant main gauche en prise palmaire;
9. 1 1/2 tour en avant, élaner en arrière, fléchir les corps pour passer par dessus la barre, les jambes tendues et jointes entre les bras, sauter, corps tendu, à la station dorsale.

Note: L'exercice est exécuté sans arrêt et peut être inversé partiellement ou totalement.

3. Barres parallèles

De la station transversale faciale derrière les barres:

1. Deux pas de course en avant et par appel des deux pieds, sauter en avant à l'appui brachial, élaner en avant pour s'établir à l'appui tendu, balancer en arrière, 1/2 tour en lâchant et en reprenant les prises à l'appui tendu, élaner en arrière à l'appui renversé sur le épaules;
2. tourner en avant à l'appui brachial, balancer en arrière, s'établir à l'appui tendu avec 1/2 tour en lâchant et en reprenant les prises, élaner en arrière, élaner en avant en passant les jambes écartées sous les prises à l'appui tendu, jambes jointes et tendues horizontalement en avant (coupé écarté).
3. S'élever lentement, corps fléchi, bras tendus, à l'appui tendu renversé.
4. 1/4 de tour à droite sur bras droit en déplaçant main gauche, 1/4 de tour à droite sur bras gauche en déplaçant main droite;
5. élaner en avant, 1/2 tour en lâchant et en reprenant les prises à l'appui tendu, balancer en avant et abaisser le corps en arrière à la suspension tendue mi-renversée;
6. par temps de bascule progression en avant en lâchant et en reprenant les prises à l'appui brachial, élaner en arrière pour s'établir à l'appui tendu, élaner en avant en passant les jambes écartées sous les prises (coupé écarté), élaner, jambes jointes, en arrière en passant par l'appui fléchi pour s'établir à l'appui tendu renversé;

Barre fixe
Barres parallèles

Anneaux
Cheval-arçons
Barème cheval-ar.
Horaire du concours

Ordre de travail
Exercices imposés
Exercice au sol

Barres à hauteurs
inégales
Poutre

Saut du cheval en
travers
ÉPREUVES FÉMININES
Participation
Programme

Concours par équipes
Concours individuels
Horaire
Gabarit et dimensions

Genre d'exercices
exécuter
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

7. 1/4 de tour à droite sur bras droit en déplaçant main gauche à l'appui latéral tendu sur la barre droite et sauter en avant en passant les jambes jointes et tendues entre les bras à la station latérale dorsale.

Note: L'exercice peut être inversé partiellement ou totalement. Chaque arrêt est marqué par un tiret.

4. Anneaux

De la suspension tendue:

1. Fléchir légèrement les bras pour élever lentement le corps tendu à la suspension tendue horizontale faciale.
2. Elancer en arrière et tourner en avant par dislocation à la suspension mi-renversée;
3. basculer à l'appui tendu, tourner en avant, corps et bras fléchis, à l'appui fléchi;
4. élaner en arrière (élevé) pour se repousser à la suspension tendue, et tourner en arrière à l'appui tendu renversé.
5. Abaisser le corps tendu en arrière, fléchir les bras, un tour en arrière et étendre les bras à l'appui écarté latéralement (croix).
6. Tourner en arrière à la suspension mi-renversée, étendre le corps en écartant les bras pour tourner en arrière à la suspension (dislocation), tourner en arrière à l'appui tendu;
7. tourner en arrière, les jambes écartées latéralement en dehors des prises pour sauter, par 1/2 tour à gauche ou à droite, à la station.

Note: chaque arrêt est marqué par un tiret.

5. Cheval-arçons

De la station faciale latérale, main gauche sur le cou, droite sur l'arçon gauche:

1. Sauter à l'appui tendu en élançant les jambes sous main gauche, 1/2 tour à droite sur bras droit en passant les jambes par dessus arçon droit, main gauche reprenant l'arçon droit, à l'appui dorsal, (entrée couronnée);
2. passer les jambes sous main droite, déplacer main droite sur arçon droit, passer les jambes par dessus la croupe, main gauche se posant sur la croupe à l'appui dorsal;
3. passer jambe droite sous main droite, croiser les jambes à gauche sous main gauche (ciseau arrière), passer jambe droite sous main droite, les jambes jointes sous main gauche, 1/2 tour à droite sur bras droit en passant les jambes par dessus l'arçon gauche, main gauche reprenant l'arçon gauche à l'appui dorsal;
4. passer les jambes sous main droite, jambe gauche sous main gauche, croiser les jambes à droite sous main droite, croiser les jambes à gauche sous main gauche, passer jambe droite sous main droite, les deux jambes sous main gauche, droite et gauche à l'appui facial;

5. passer jambe droite sous main droite, jambe gauche par dessus le cou, 1/4 de tour à droite jambe droite passant par dessus l'arçon droit en déplaçant main droite sur arçon gauche, prises palmaires, 1/4 tour à droite, jambe droite passant par dessus le cou, les deux jambes par dessus l'arçon droit en déplaçant main gauche sur arçon droit à l'appui dorsal;

6. passer jambe droite sous main droite, croiser les jambes à gauche sous main gauche, croiser les jambes à droite sous main droite (deux ciseaux arrière), passer jambe droite sous main gauche à l'appui dorsal;

7. passer les jambes sous main droite, gauche, droite, déplacer main droite sur arçon droit, passer les jambes par dessus la croupe en déplaçant main gauche sur la croupe à l'appui dorsal;

8. passer les jambes sous main droite, 1/4 de tour à droite en déplaçant main droite sur la croupe (appui transversal), 1/4 de tour à droite sur bras droit en passant les jambes par dessus l'arçon droit, 1/4 de tour à droite sur bras droit en étendant le corps pour sauter à la station costale droite.

Note: L'exercice ne peut être inversé que totalement.

40	15	15	40	15	15	40
----	----	----	----	----	----	----

COU

CROUPE

Cheval placé en longueur. Longueur du cheval m. 1,80. Hauteur du sol m. 1,30. Tremplin dur de 10 cm. de hauteur. Eloignement du tremplin à volonté.

Sauter, corps tendu, jambes fléchies au début, tendues en avant pendant le vol, redresser le corps avant de descendre (Saut C 6 du code de pointage).

Le saut imposé ne peut pas être choisi comme saut facultatif.

Horaire du concours

Nous donnons ci-dessus le schéma de l'horaire pour 15 à 20 équipes.

Première Journée (28 juin 1954)

A. Matinée 7 h. 1^{er} groupe (Les équipes sont numérotées de 1 - 6)

Ex. au sol	Anneaux	Barres par	cheval s.	Cheval ar.	Barre f.
1	2	3	4	5	6
6	1	2	3	4	5
5	6	1	2	3	4
4	5	6	1	2	3
3	4	5	6	1	2
2	3	4	5	6	1

Anneaux
Cheval-arçons
Barème cheval-ar.
Horaire du concours

Ordre de travail
Exercices imposés
Exercice au sol

Barres à hauteurs
inégales
Poutre

Saut du cheval en
travers
ÉPREUVES FÉMININES
Participation
Programme

Concours par équipes
Concours individuels
Horaire
Gabarit et dimensions

Genre d'exercices
exécuter
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

B. Soirée 16 h. 2^e groupe (Equipes 7 - 13)

7	8	9	10	11	12
13	7	8	9	10	11
12	13	7	8	9	10
11	12	13	7	8	9
10	11	12	13	7	8
9	10	11	12	13	7
8	9	10	11	12	13

Deuxième Journée

C. Matinée 7 h. groupe (Equipes 14 - 20)

Même horaire que pour B deuxième groupe

Troisième Journée (30 juin 1954)

D. Matinée 7 h. 1^{er} groupe (Les Equipes sont numerotées de 1 -10)

Ex. au sol	Anneaux	Barres par	Cheval s.	Cheval ar.	Barre f.
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	4	5
6	1	2	3	10	4
5	7	8	9	3	10
4	6	1	2	9	3
10	5	7	8	2	9
3	4	6	1	8	2
9	10	5	7	1	8
2	3	4	6	7	1
8	9	10	5	6	7

E. Soirée 16 h. 2^e groupe (Equipes 11 - 20)

Même horaire que pour D 1^{er} Groupe

En cas d'un nombre supérieur d'équipes, l'ordre de travail serait établi d'une façon analogue.

Si les heures à disposition pour la troisième journée ne suffisaient pas, on finirait le concours dans la matinée du 1^{er} juillet.

Exercices imposés

Exercice au sol

1. Deux pas courus en avant (gauche, droit) bras latéraux et souples. Appel des deux pieds réunis en abaissant les bras. Sauter en élevant jambe droite tendue en arrière, corps cambré, bras remontant en avant pour se placer arrondis au dessus de la tête.
2. Retomber sur pied gauche, un pas du pied droit en abaissant les bras de côté. Sursaut sur les deux pieds, retomber pied gauche en avant, droit en arrière, en remontant les bras à l'horizontale, flexion des jambes et extension (ressort) en abaissant les bras pour les remonter latéralement. De nouveau sursaut pour retomber sur pied droit, jambe légèrement fléchie, étendre cette jambe en élevant jambe gauche en arrière tendue, basculer le corps en avant (planche), simultanément, abaisser le bras gauche pour le remonter dans le prolongement du tronc, bras droit restant à la position latérale; maintenir la position.
3. Poser pied gauche en arrière avec légère flexion et extension des jambes, poids du corps sur jambe gauche, descendre le bras droit pour le remonter à l'horizontale avant, parallèle au bras gauche, paumes en dessous, en inclinant légèrement la partie supérieure du corps.
4. Abaisser les bras, les porter en arrière pour poser les mains au sol, renversement arrière, lancer jambe droite, puis jambe gauche tendues pour se retrouver en appui sur jambe droite, jambe gauche tendue en arrière, tronc droit, bras remontant en avant à la verticale, poignets souples.
5. En pivotant sur pointe de pied droit tourner sur la gauche un peu plus d'un demi tour (225°). Poser pied gauche, ramener la pointe du pied droit tout près du talon gauche, sursaut pour retomber sur pied gauche. Simultanément, cercle du bras gauche d'avant en arrière. (1/2 tour) Poser pied droit, ramener la pointe du pied gauche tout près du talon droit, sursaut pour retomber sur pied droit. Simultanément, cercle du bras droit d'arrière en avant (1/2 tour).
A la fin de ces pas on a donc exécuté un peu plus d'un tour et demi, toujours en tournant sur la gauche.
6. 1 pas du pied gauche, 1 pas du pied droit (pas courus) en abaissant latéralement les bras, un pas du pied gauche et appel sur ce pied pour exécuter un saut de biche, jambe droite fléchie en avant, jambe gauche tendue en arrière, corps cambré, pointe du pied droit venant frapper cuisse gauche, bras gauche horizontal, bras droit vertical, souple, paume de la main à l'intérieur. Retomber sur pied droit. Prendre appui sur jambe gauche en abaissant les bras en avant pour les remonter de côté jusqu'à la verticale.
7. En fléchissant le corps en avant, poser les mains puis les avant bras au sol, lancer jambe gauche tendue suivie de jambe droite pour les rassembler à la verticale (appui renversé sur avant-bras).
8. Poser la tête au sol, culbute en avant, jambes tendues et réunies, fléchir les jambes réunies sur la droite, bras à gauche à l'horizontale, exécuter un peu plus d'un demi-tour à droite (225°) en pivotant sur le genou

Ordre de travail
Exercices imposés
Exercice au sol

Barres à hauteurs
inégales
Poutre

Saut du cheval en
travers
ÉPREUVES FÉMININES
Participation
Programme

Concours par équipes
Concours individuels
Horaire
Gabarit et dimensions

Genre d'exercices
exécutés
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

gauche, pour poser la pointe du pied droit au sol jambe fléchie. Simultanément abaisser les bras pour les remonter souples en avant jusqu'à la verticale, paumes en avant.

9. De cette position, en étendant les jambes, poser main droite puis main gauche au sol, roue. Revenir sur pied gauche, et sans arrêt...
10. Un quart de tour à droite, 2 ou 3 pas courus, sursaut sur un pied avec élévation de l'autre jambe tendue, saut de mains en réunissant les jambes.
11. Arrivée au sol sur deux pieds, abaisser les bras en avant, les remonter latéralement pour les abaisser de nouveau. Station droite.

Barres à hauteurs inégales

Station faciale latérale devant la barre inférieure.

1. Elan, appel, prise dorsale et sauter latéralement à gauche, jambes tendues et réunies au siège sur la barre inférieure, poser main gauche sur barre supérieure.
2. En déplaçant main droite sur barre supérieure, suspension tendue, élaner les jambes tendues puis les passer fléchies entre les bras pour les accrocher sur barre supérieure.
3. Lâcher les mains pour les placer en prise dorsale sur basse inférieure. Tendre bras et jambes, poser pied droit sur barre supérieure, jambe droite fléchie, jambe gauche tendue en appui sur barre supérieure.
4. Lancer jambe gauche en avant en se poussant du pied droit, réunir les jambes tendues à l'appui renversé passager, laisser tomber le corps et tour en arrière sur barre inférieure pour revenir à l'appui facial tendu.
5. Prise palmaire gauche sur barre inférieure, prise dorsale droite sur barre supérieure, prendre élan et lancer jambe droite tendue à l'intérieur des barres en pivotant sur cuisse gauche, 1/2 tour à gauche, main gauche sur basse supérieure. Fléchir jambe droite pour poser pied droit sur barre inférieure.
6. Sans arrêt, lancer jambe gauche tendue vers la barre supérieure en étendant jambe droite pour s'établir à l'appui tendu sur barre supérieure...
7. ... et sans arrêt passer jambe gauche fléchie entre les bras pour arriver au siège écarté sur barre supérieure jambes tendues.
8. Prise palmaire gauche, en déplaçant main droite, 1/2 tour à gauche en élevant jambe droite pour la passer tendue par-dessus la barre supérieure, la réunir à la jambe gauche à l'appui facial tendu.
9. Se renverser en arrière en suspension tendue mi-renversée, élaner les jambes en avant, déplacer main droite avec 1/2 tour à gauche autour du bras gauche à la suspension tendue, main gauche prise palmaire, main droite prise dorsale, élaner les jambes tendues en avant, en arrière, fléchir les bras et passer les jambes écartées au dessus de la barre inférieure, les réunir puis prendre appel sur barre inférieure pour s'établir par renversement à l'appui facial tendu sur barre supérieure.

10. Elever le bras droit tendu à la verticale (appui abdominal passager).
11. Poser main droite sur barre inférieure, appui tendu renversé passager.
12. Laisser descendre les jambes tendues et réunies et franchir par-dessus la barre inférieure avec 1/2 tour à droite.
13. Chute costale droite main droite sur barre inférieure, bras gauche latéral. Station droite.

Poutre

Station faciale devant le tiers droit de la poutre.

1. Quelques pas d'élan, appel, sauter à la station accroupie, jambe gauche fléchie entre les bras, jambe droite tendue à droite à l'horizontale au dessus de la poutre.
2. Quart de tour à gauche, jambe droite toujours tendue, bras gauche à l'horizontale, bras droit en arrière à l'horizontale. Fléchir jambe droite, poser pied droit sur poutre, extension de la jambe droite et redressement du tronc, jambe gauche tendue en arrière. Simultanément, élever bras droit en avant à l'oblique en haut bras gauche s'abaissant jusqu'à l'oblique arrière.
3. Elévation de la jambe gauche fléchie en avant, bras gauche remontant en avant jusqu'à l'oblique en haut, paumes des mains face à face.
4. Un pas chassé gauche droit gauche avec trois quarts de cercle de bras d'arrière en avant jusqu'à l'horizontale. Petite enjambée en lançant jambe droite tendue en avant, retomber sur pied droit. Simultanément, abaisser les bras, élévation de la jambe gauche arrière en basculant le corps en avant (planche) les bras remontant en arrière dans le prolongement du tronc. Légère torsion du tronc à gauche en descendant les bras en avant pour les placer parallèles et souples à l'oblique arrière gauche, tête à gauche (maintenir cette position).
5. Poser pied gauche en arrière, demi tour à gauche, jambes souples, abaisser les bras pour les remonter en arrière jusqu'à la verticale, poids du corps sur jambe gauche, corps légèrement cambré.
6. Un pas du pied droit en avant, sursaut sur pied droit en lançant jambe gauche tendue en arrière bras droit à l'oblique avant, bras gauche descendant en avant jusqu'à l'oblique arrière. Lancer jambe gauche en avant tendue en sursautant sur pied droit, bras gauche remontant à l'horizontale avant, parallèle au droit, paumes en dessous.
7. Poser pied gauche en avant, sursaut sur pied gauche en lançant jambe droite tendue en arrière, bras gauche à l'oblique avant, bras droit descendant en avant jusqu'à l'oblique arrière. Lancer jambe droite tendue en avant en sursautant sur pied gauche, bras droit remontant à l'horizontale avant, parallèle au gauche, paumes en dessous.
8. Poser pied droit en avant, demi-tour à gauche sur pointes de pieds en écartant latéralement les bras pour les remonter à la verticale, paumes des mains en avant. Flexion des jambes et du tronc en abaissant les bras

Barres à hauteurs inégales
Poutre

Saut du cheval en travers
ÉPREUVES FÉMININES
Participation
Programme

Concours par équipes
Concours individuels
Horaire
Gabarit et dimensions

Genre d'exercices
exécuter
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

en avant, détente (mouvement de ressort) sursaut avec changement de pieds pour retomber pied droit avant pied gauche arrière. Extension du tronc et des jambes en remontant les bras en avant jusqu'à la verticale, simultanément élévation de la jambe gauche en avant.

9. Poser pied gauche en avant, grande fente fléchie en abaissant les bras de côté, mettre les mains sur la poutre, roulade avant, jambes réunies et tendues, poser pied droit jambe fléchie, poser pied gauche en avant bras horizontaux, se redresser avec quart de tour à droite, poids du corps sur jambe gauche en abaissant les bras en avant pour les remonter à la position latérale, poids du corps sur jambe gauche.
10. Elévation latérale de la jambe droite poser main droite, puis main gauche sur la poutre, appui tendu renversé passager et sortie avec un quart de tour à droite, main droite restant sur la poutre. Station droite.

Saut du cheval en travers

Saut à l'écart, jambes tendues de chaque côté des bras. Entre l'appel et le passage des jambes, élever le corps tendu au-dessus de l'horizontale.

CONCOURS FEMMININS

LES ÉPREUVES DE GYMNASTIQUE FÉMININES ROME - 28-29-30 JUIN - 1 JUILLET 1954 - FORO ITALICO

Commission technique féminine de la Fédération Internationale de Gymnastique :

Président: Mme Orko

Adresse: 10 Pihlajatie, Helsinki, Finlande.

Secrétaire: Mme B. Villancher

Adresse: 36, rue Robin, Bourg, Ain, France.

Les gymnastes devront avoir 18 ans révolus au cours de l'année du concours, être de la nationalité de la Fédération qui les délègue et faire partie d'une société fédérée. Toutefois, une gymnaste-dame, ayant 16 ans révolus, sera autorisée à concourir, à condition de présenter un certificat médical indiquant qu'elle est physiquement capable de supporter sans danger les épreuves imposées au concours. Aucune gymnaste en dessous de 16 ans ne sera admise à concourir.

Programme

Le concours par équipes comprend les épreuves suivantes:

1. Exercice imposé à mains libres (individuel)
2. Exercice libre à mains libres
3. Exercice imposé d'équilibre sur la poutre
4. Exercice libre d'équilibre sur la poutre
5. Exercice imposé aux barres parallèles à hauteurs différentes
6. Exercice libre aux barres parallèles à hauteurs différentes
7. Saut imposé au cheval sans arçons, en largeur, avec tremplin dur
8. Saut libre au cheval sans arçons, en largeur, avec tremplin dur
9. Exercice d'ensemble, en musique, avec engins portatifs.

Gymnastes isolées

Les nations qui ne sont pas à même de présenter une équipe complète pourront y présenter 1 à 3 gymnastes, participant à titre individuel. Toutefois, pour pouvoir être inscrit au palmarès par engin, ces gymnastes devront avoir obtenu, sur l'ensemble des épreuves artistiques, 80% du maximum (96 points). Leur programme comprendra les huit premières épreuves énumérées ci-dessus.

Concours

A. Concours par équipes (Classement par nations)

1. En 9 épreuves
2. Exercices d'ensemble avec engins portatifs.

Saut du cheval en travers
ÉPREUVES FÉMININES
Participation
Programme

Concours par équipes
Concours individuels
Horaire
Gabarit et dimensions

Genre d'exercices
exécuter
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

B. Concours individuels

1. En 8 épreuves
2. A chaque engin séparément et aux exercices à mains libres.

A. Concours par Equipes

Engagements

Chaque nation peut faire engager une équipe de 10 gymnastes dont 8 prendront part à tous les exercices.

L'avant-veille du début de la compétition la monitrice de chaque équipe désignera sur la liste nominative de sa nation les 8 gymnastes qui feront partie de l'équipe définitive et indiquera l'ordre dans lequel elles concourront.

A partir de ce moment aucun changement ne sera permis aussi bien pour l'identité que pour l'ordre de passage des concurrentes sauf pour des cas de force majeure à trancher par le jury d'appel.

Classements

Il se fera par l'addition des 6 meilleures notes obtenues par l'équipe à chaque exercice du concours et de la note pour l'exercice d'ensemble avec engins portatifs. Les deux autres gymnastes ayant obtenu le plus petit nombre de points aux exercices individuels resteront pourtant qualifiées pour le classement individuel.

Prix

1. Concours d'équipe (9 épreuves).

1er prix: Diplôme à l'équipe gagnante. Médaille en vermeil et diplôme à chaque membre de l'équipe et à la monitrice.

2ème prix: Diplôme à l'équipe classée seconde. Médaille en argent et diplôme à chaque membre de l'équipe et à la monitrice.

3ème prix: Diplôme à l'équipe classée troisième. Médaille en bronze et diplôme à chaque membre de l'équipe et à la monitrice.

2. Exercices d'ensemble avec engins portatifs.

1er prix: Diplôme à l'équipe gagnante. Médaille en vermeil pour sa nation et un diplôme à chaque membre de l'équipe et à la monitrice.

2ème prix: Diplôme à l'équipe classée seconde. Médaille en argent pour sa nation et un diplôme à chaque membre de l'équipe et à la monitrice.

3ème prix: Diplôme à l'équipe classée troisième; Médaille en bronze pour sa nation et un diplôme à chaque membre de l'équipe et à la monitrice.

B. Concours individuels

1. Classement général individuel (8 épreuves)

Il se fera par l'addition des points obtenus pendant le concours à toutes les épreuves individuelles (4 exercices imposés et 4 exercices libres).

Prix

1er prix: Médaille en vermeil et diplôme

2ème prix: Médaille en argent et diplôme

3ème prix: Médaille en bronze et diplôme.

2. Concours à chaque engin et aux exercices à mains libres

Ces concours se disputent à la poutre, aux barres parallèles à hauteurs différentes, au cheval-sautoir et aux exercices à mains libres.

Le classement se fera par l'addition des points obtenus pour l'exercice imposé et à volonté à chacun des appareils indiqués ci-dessus ainsi qu'aux exercices à mains libres.

Les points obtenus au concours par équipes en 9 épreuves, servent de base au classement des concours aux divers engins et aux exercices à mains libres.

Ex-aequo

En cas d'ex-aequo pour une place quelconque du classement officiel, les concurrentes ou équipes en question obtiendront le même titre et la même médaille.

Prix

1er prix: Médaille en vermeil et diplôme

2ème prix: Médaille en argent et diplôme

3ème prix: Médaille en bronze et diplôme

Horaire

29 juin: Exercices imposés.

30 juin: Exercices à volonté.

1er juillet: Exercices d'ensemble avec engins portatifs. Démonstrations présentées par des gymnastes masculins et féminins et distribution des prix.

Gabarit et Dimensions des Appareils

Poutre: Longueur 5 m. — Largeur 10 cm. — Hauteur 120 cm. — Epaisseur de la poutre 16 cm.

Barres parallèles à hauteurs différentes: Hauteur de la barre supérieure 2,30 m. Hauteur de la barre inférieure 1,50 m. Ecartement intérieur de 42 à 46 cm. Barres de forme ovale.

Cheval de saut: Sans arçons avec tremplin dur.

Longueur du cheval: 1,80 m. — Largeur 35-37 cm.

Hauteur 1,10 m au dessus du sol

Hauteur du tremplin: 10 cm.

L'éloignement du tremplin est libre dans tous les cas.

L'emploi du tremplin dur, de 10 cm. sera autorisé pour les exercices libres aux barres à hauteurs différentes ainsi que pour l'exercice libre et l'exercice imposé à la poutre.

Concours par équipes
Concours individuels
Horaire
Gabarit et dimensions

Genre d'exercices
exécuter
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

Plancher: Pour les exercices à mains libres et pour les exercices d'ensemble, il aura des dimensions de 12 × 12 mètres, nettement tracées au sol au moyen de traits blancs. En cas de plancher surélevé, celui-ci devra avoir au moins 14 × 14 mètres; l'emplacement disponible à la gymnaste restant toujours de 12 × 12 mètres.

Genre d'exercices à Executer aux divers appareils

Les exercices imposés peuvent être exécutés exactement de la façon dont ils ont été décrits ou ils peuvent être intervertis mais seulement en totalité.

Les exercices libres individuels doivent contenir quatre à cinq éléments de la plus haute difficulté. Sont considérés comme indésirables tous les exercices de force et de traction, leur préférer les exercices avec élan. Les exercices libres doivent différer des exercices imposés, et d'une gymnaste à l'autre. Sont considérés semblables, et par suite, ne sont pas appréciés, les éléments compris dans les exercices imposés, même inversés.

Exercices à mains libres: Ces exercices doivent faire travailler le corps entier, contenir des mouvements et des sauts artistiques, avec de la vie, des équilibres, des déplacements, de l'expression, de l'élégance, de l'individualité, et de l'originalité.

L'espace de 12 × 12 mètres mis à la disposition de l'exécutante, sera utilisé sur toute sa surface.

La durée de l'exercices à mains libres, est de:
1 minute à 1 minute 30

Poutre: L'exercice ne doit pas être exécuté à un rythme trop lent et monotone. Il doit être vivant, faire travailler toutes les parties du corps, contenir des positions assises, couchées, de pas, de la course, des sauts, des tours, quelques positions maintenues, sans toutefois que ces dernières prédominent sur les autres éléments.

La durée de l'exercice à la poutre est de:
1 minute 30 à 2 minutes

Barres à hauteurs différentes: Les exercices de suspension et d'élan doivent prédominer. Les exercices d'appui ne seront employés que comme positions passagères.

Les mouvements d'équilibre son admis à condition qu'ils soient spéciaux aux barres.

Dans l'ensemble, éviter à cet appareil les mouvements propres aux exercices à mains libres et à la poutre.

Exercices d'ensemble avec engins portatifs: Les exercices avec engins portatifs, doivent faire travailler le corps entier. Il faut envisager également la beauté des formations, ce qui évidemment ne doit pas être préjudiciable à la valeur physiologique de la composition.

Chaque gymnaste aura son engin personnel qui ne pourra être mis de côté pendant l'exercice et qui ne sera pas obligatoirement le même pour toutes. Les engins choisis devront augmenter la difficulté des mouvements, tout en respectant la souplesse, le rythme, l'amplitude et l'élégance du geste.

L'ensemble des gymnastes doit travailler pendant toute la durée de l'exercice. L'exercice sera obligatoirement accompagné de musique.

Le rythme et le caractère de cette musique, doivent correspondre aux mouvements.

Saut du cheval: Il est défendu de toucher où d'aider les gymnastes sous peine d'une diminution de points correspondant au degré de l'assistance.

Tous les sauts doivent finir à la station libre, pour éviter toute pénalisation.

Dispositions speciales

Pendant toute la durée de la compétition, chaque équipe est sous la direction d'une monitrice hors rang. Les attributions de celle-ci se bornent à conduire et à présenter la section devant le Jury, d'une épreuve à l'autre.

Avant l'exécution des exercices, la monitrice vérifie si les engins sont en bon état. Au début de l'exercice, aux barres asymétriques, elle peut soulever une gymnaste trop petite en suspension allongée. Pendant l'exécution elle se tient près de l'engin pour prévenir éventuellement un accident, mais ne peut aider à l'exécution des exercices.

Ses noms et qualités sont indiqués sur la liste nominative des gymnastes formant l'équipe. Son travail n'est pas taxé. Elle est l'intermédiaire entre le Jury et l'équipe. Les équipes arrivent et partent en bon ordre.

Trente minutes avant l'ouverture du concours, le bureau du Jury, les Jurées ainsi que les monitrices des équipes seront rassemblés sur l'emplacement des exercices pour être renseignés sur la rotation des équipes aux différentes épreuves, les changements éventuels, etc.

L'ordre de passage aux engins restera le même pour toutes les équipes.

Sauf pour les exercices d'ensemble, les gymnastes d'une même équipe travailleront successivement et non simultanément.

L'ordre d'exécution des exercices doit être le même que celui des gymnastes dans la liste.

Toute gymnaste quittant son équipe sans autorisation du Jury ne pourra plus y rentrer.

En cas d'accident au cours des épreuves individuelles il est permis de substituer une gymnaste à une autre, mais seulement pour les exercices d'ensemble.

Toute indisposition, tout accident devront être immédiatement signalées par la monitrice et constatés par le médecin de service.

Afin de permettre à la gymnaste indisposée de se remettre, l'équipe pourra interrompre son travail pendant trente minutes aux maximum. Si après ce laps de temps, l'incapacité constatée persiste, l'équipe continuera la compétition et la gymnaste est éliminée.

Poutre: Tant pour l'exercice imposé que pour l'exercice à volonté, si la gymnaste tombe de la poutre, elle peut reprendre l'exercice du moment de la chute et continuer jusqu'à à la fin, mais avec une pénalisation de deux points par chute.

Engin sautoir: Tant imposé qu'à volonté, chaque gymnaste a droit à deux exécutions. La meilleure exécution est valable.

Toute gymnaste pourra recommencer, sans perte de points, un exercice imposé qu'elle juge avoir manqué. Elle devra déclarer son intention au jury, avant que les juges n'aient terminé leur pointage.

La reprise de l'exercice doit être faite après un temps de repos convenable, mais avant que l'équipe ne quitte l'engin. Seule la seconde exécution est valable.

La tenue de travail doit être uniforme pour toutes les gymnastes d'une même section. Elles doivent porter un insigne commun. La tenue ne peut être changée ni modifiée pendant le concours sauf pour l'exercice d'ensemble.

Genre d'exercices
exécuter
Dispositions spéciales

Jury Féminin
Jugement Pointage

Ordre du concours

Les gymnastes peuvent travailler avec sandales ou pieds nus.

Tous les engins doivent être mis à disposition par le Comité d'organisation. Ce dernier est tenu de se conformer aux dispositions réglementaires ainsi qu'aux instructions que la Commission exécutive lui donnera.

Un jeu double d'engins servira à l'entraînement des équipes quelques jours avant le concours. Aucune nation ne sera autorisée à utiliser ses propres engins au concours.

La Commission exécutive déléguera une ou plusieurs personnes qui vérifieront, en temps utile avant le concours l'état et les dimensions des engins.

Toute réclamation concernant la participation d'une gymnaste doit être faite par écrit au début du concours ou dès que la cause sera connue.

Film: Pour éviter toute erreur d'interprétation, la F.I.G. procurera, à l'aide de la Commission technique féminine, un film étroit des exercices imposés. Le prix de ce film sera versé à la Fédération Italienne chargée de ce travail.

Jury

Chaque fédération nommera sous sa responsabilité, comme membres du jury, 2 à 4 personnes, dont la compétence et l'équité, sont au dessus de toute suspicion, et qui dans les concours de leur fédération, se sont perfectionnées en matière d'arbitrage.

Les noms et qualités des juges, ainsi que leurs adresses doivent parvenir à la Présidente de la commission technique M.me Orko, un mois au plus tard avant le concours. Le double en sera envoyé par le même courrier à la secrétaire M.me Villancher.

Seules les dames peuvent être membres du Jury Féminin. Au moment d'accepter leur charge, les membres du Jury s'engagent solennellement à travailler consciencieusement, sans égard ni à la personne, ni à la nation.

Les membres du Jury se doivent entièrement et exclusivement aux épreuves du concours, elles ne peuvent pas diriger une équipe, prendre part aux exercices, ou accepter d'autre charge.

Afin d'arriver le plus possible à une échelle d'appréciation uniforme, il sera établi un barème de pénalisation et on organisera avant les concours un cours de 4 jours d'arbitrage obligatoire pour toutes les Jurées engagées. Les Jurées qui ne pourraient pas participer à ce cours ne seront pas admises.

Les Jurées sont réparties dans les différentes branches du concours par les soins de la Commission exécutive.

Les membres du Jury n'auront droit à aucune indemnité pour frais de voyage et de séjour. La fédération organisatrice examinera cependant la possibilité de prendre à sa charge une partie de ces frais.

La présidente ou les vice-présidentes du Comité technique fonctionnent en qualité de présidente et de vice-présidentes du Jury. Elles convoqueront et installeront le Jury pour le jour, à l'heure et au local déterminé.

La Commission exécutive constitue également le bureau du Jury. Ce dernier nommera une directrice technique et un chef de terrain, arrêtera et distribuera le travail.

Les membres du bureau du Jury ainsi que la directrice technique et le chef des terrains ne peuvent participer à quelque titre que ce soit, aux concours des équipes. Elles sont à la disposition de la présidente du Jury, dirigent le bureau de pointage, collaborent à la bonne marche et à la direction des concours.

La présidente, les vice-présidentes du Jury et la directrice technique formeront le Jury d'appel en cas de réclamation. Deux membres du Comité local seront adjoints au Jury, pour lui donner des renseignements et l'assistance dont il pourrait avoir besoin.

Les calculatrices opérant sous la direction du bureau du Jury, seront à sa disposition, pour additionner les chiffres des feuilles de pointage.

Chaque nation aura le droit de nommer sa représentante dans la Commission de pointage.

Les feuilles de pointage seront fournies au Jury conformément au modèle arrêté par la Commission technique exécutive.

Jugement et pointage

Aux épreuves individuelles jugées par taxation, le Jury se composera de 5 juges.

Les 5 juges peuvent se consulter pour le premier exercice afin de trouver un point de départ commun.

Par la suite elles travailleront indépendamment l'une de l'autre et ne se consulteront plus sauf pour des cas exceptionnels (accident, etc.).

Le Comité d'organisation installera un dispositif permettant aux 5 juges de montrer simultanément au public et aux concurrentes les points que chacune d'elles aura donné. Les 3 notes du milieu seront seules prises en considération pour le résultat. La note sera établie en divisant par trois le total des trois notes moyennes.

La présidente du Jury peut exclure et faire remplacer une Jurée qui ne procède pas de façon suffisamment correcte.

a) Exercices individuels.

1 **Exercices imposés:** Les exercices imposés sont pointés de 0 à 10 points, par dixièmes de points. Etant les mêmes pour toutes les concurrentes, l'exécution seule est soumise à l'appréciation. Ils sont jugés d'après l'exactitude, l'élégance et la sûreté de l'exécution.

Un exercice exécuté parfaitement et en entier est côté 10 points au maximum: 7 points pour l'exécution de toutes les parties et de toutes les combinaisons de l'exercice,

3 points pour l'appréciation de l'impression générale. Pour faciliter et pour réunir les points de vue sur la cotation, l'exercice imposé sera décomposé en parties et chaque partie sera taxée à une valeur proportionnelle, au maximum 7 point. Après on établira une liste des fautes avec leur importance relative.

2 **Exercices à volonté:** Ils seront pointés de 0 à 10 points par dixièmes de points, répartis comme suit:

5 points pour la difficulté et la valeur technique de l'exercice.

5 points pour l'exécution et l'impression générale.

Cheval-sautoir

3 **Sauts imposés:** sont pointés de 0 à 10 points par dixièmes de points. L'exécution parfaite est cotée:

1 point pour l'élan

7 points pour le saut proprement dit

2 points pour l'arrivée au sol

4 *Sauts à volonté*: sont pointés par dixièmes de points de 0 à 10. La difficulté du saut sera fixée d'après le barème des sauts établi par la commission exécutive c'est à dire:

0 à 5 points pour la valeur technique

5 points pour l'exécution

b) *Exercices d'ensemble*

Ils auront une durée de 4 minutes au minimum et de 5 minutes au maximum. Ils seront jugés par un groupe de 8 dames de nationalités différentes et qui donneront chacune une note, 10 points au maximum. La note finale pour un exercice d'ensemble sera donc 80 points au maximum.

Des 10 points qui seront à la disposition de chaque Jurée, on attribuera:

2,5 points pour la difficulté de l'exercice et sa valeur physiologique

2,5 points pour la beauté et la combinaison de l'exercice

5 points pour l'exactitude de l'exécution et le jeu d'ensemble.

La note finale sera établie de la manière suivante: on éliminera les 2 plus hautes et les 2 plus basses notes et on multipliera le total des notes moyennes par deux.

La façon d'annoncer la note au public sera la même que pour les exercices individuels.

Le verdict du Jury est irrévocable et sans appel, sauf en cas d'erreur matérielle.

L'écart entre les deux notes moyennes ne pourra être supérieur à un demi-point, si les deux notes sont au dessus de 9 points, ni excéder un point dans tous les autres cas. Dès que l'écart dépasse ces limites, les juges s'entendront en consultation, et si un accord ne peut se réaliser, le bureau du jury interviendra.

Le nombre de points maximum que peut obtenir une équipe est le suivant:

- a) 4 exercices imposés: 40 points x 6 240 points
- b) 4 exercices libres: 40 points x 6 240 points
- c) 1 exercice d'ensemble: 80 points 80 points

Total 560 points

Une concurrente obtiendra au maximum

par engin 20 points

sur le total du concours 80 points

Ordre du Concours

La veille de la compétition, l'ordre de travail des équipes sera déterminé comme suit:

Les équipes participantes seront divisées en deux groupes.

Chaque groupe comprendra 2 équipes désignées parmi les plus fortes et, par voie de tirage au sort, se fera la répartition des équipes restantes.

Les équipes dites les plus fortes seront celles ayant obtenu les premières places aux Jeux Olympiques à Helsinki.

Il sera procédé à un autre tirage au sort pour le passage des équipes concernant l'épreuve des exercices d'ensemble avec engins.

La commission exécutive se réserve le droit d'apporter toutes modifications jugées utiles à la bonne marche des compétitions.

L'ordre définitif des épreuves sera indiqué à la séance qui précédera le concours.

N'auront accès au terrain du concours, à l'exclusion stricte de toute autre personne, que les membres du jury, les concurrentes et leurs monitrices, les calculatrices et les hommes indispensables pour l'entretien des appareils et des terrains; les opérateurs et les photographes officiels autorisés par le comité d'organisation, ainsi qu'un reporter officiel par nation, représentant l'organe officiel de la nation concurrente, pourront avoir accès, s'ils sont porteurs de cartes spéciales.

ADRIANOS I JAGUW
LH I T A U S O M
A S S E U O I N
O M L I A S Q U O I A N S O I

